

## VENZAR 80 WP

Numéro homologation : **0215**

Tableau toxicologique : C

Catégorie : Herbicide

Formulation : Poudre mouillable (WP)

Teneur en matière(s) active(s) :

Matière Active : 80% Lenacile

Venzar® 80 WP est un herbicide sélectif à action systémique, appliqué au sol ou aux feuilles, sous forme de poudre hautement soluble dans l'eau pour la préparation d'une suspension aqueuse.

La substance active - le lénacile - inhibe le processus de photosynthèse dans les plantes adventices. Elle est absorbée par les racines et les feuilles des mauvaises herbes. Les premiers symptômes de cette substance sont la chlorose des feuilles inférieures, puis la nécrose et la mort des mauvaises herbes en phase d'émergence, voire l'absence d'émergence des mauvaises herbes.

### Usages :

Usage		Dose	Stade Culture	Stade Ennemi	Période	Max. Appli.	DAR (j)
Betterave à sucre	Adventices Dicotylédones	0,4 kg/ha	post-levée de la culture	post-levée des adventices	4 feuilles	1	NA
Betterave à sucre	Adventices Dicotylédones	0,8 kg/ha	pré-levée de la culture	pré-levée des adventices	pré-levée	1	NA
Betterave à sucre	Adventices Graminées annuelles	0,8 kg/ha	pré-levée de la culture	post-levée des adventices	pré-levée	1	NA
Épinard	Adventices Dicotylédones	1 kg/ha	pré-levée de la culture	pré-levée des adventices	pré-levée	1	NA
Épinard	Adventices Graminées annuelles	1 kg/ha	pré-levée de la culture	pré-levée des adventices	pré-levée	1	NA

### Mentions de dangers

H351 Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### Mode d'action du produit

-Lenacile: Groupe C1 du HRAC : l'inhibition de l'activité photosynthétique (Photosystème II) au niveau des chloroplastes (protéine D1).

-Afin de réduire la possibilité d'apparition d'une résistance, il convient de ne pas appliquer les mêmes matières actives ou d'autres matières actives du même groupe sur la même culture durant la même saison.

### **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et appliquer toutes les instructions

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P264 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et des bottes

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise Numéro du centre antipoison : 0801 000 180

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.